



Locataire depuis peu changement de proprio

Par **fdad**, le 21/01/2011 à 20:32

Bonjour,
bonjour a tous,
voila je viens de prendre possession d'un logement avec un bail 3 6 9
mais voila le proprietaire va changer d'ici 4mois et j'entendu parler que le futur proprio
voudrait recuperer le logement pour lui
donc a t il le droit si oui quand et comment cela doit se passer lettre AR etc.....
merci de votre aide
franck

Par **corima**, le 21/01/2011 à 20:41

Le nouveau proprietaire devra attendre la fin du bail de 3 ans et devra vous avertir du preavis
de fin du bail pour le reprendre pour lui meme au moins 6 mois avant la fin du 1er bail, sinon il
sera reconduit tacitement

Par **mimi493**, le 21/01/2011 à 21:19

un bail 3 6 9 est un bail commercial, les règles sont différentes.

Par **fdad**, le 21/01/2011 à 21:40

re,
merci de vos reponses
tu peux en dire plus mimi
merci
franck

Par **corima**, le **21/01/2011 à 22:07**

Oui, un bail 3.6.9 est un bail commercial, mais il dit que c'est son logement...

Par **fdad**, le **21/01/2011 à 22:27**

re,
non je veux dire un bail de 3 ans reconductible vous voyez quoi????
franck

Par **Marion2**, le **21/01/2011 à 22:55**

[citation]**logement avec un bail 3 6 9**
[/citation]

Voici exactement ce qu'il y a d'écrit dans votre message.

Donc la réponse de Corima est bonne.